

**Irradiation :**

La dose de rayonnement X reçue est faible sur nos appareils. Ces derniers sont régulièrement contrôlés par un organisme indépendant agréé par l'AFSSAPS dans le cadre du contrôle qualité.

**Prothèses mammaires :**

Si vous êtes porteuse de prothèses mammaires, signalez-le à la manipulatrice qui prendra les précautions adéquates pour la réalisation de votre examen.

**Grossesse :**

Si vous êtes enceinte ou si vous risquez de l'être, merci de le signaler à la manipulatrice et au médecin qui prendront la décision ou non de réaliser l'examen en fonction de l'indication de l'examen.

**QU'EST-CE QUE LE DEPISTAGE ORGANISÉ ?****Pourquoi ?**

Pour mettre en évidence un cancer le plus tôt possible.

**Pour qui ?**

L'examen concerne les femmes de 50 à 74 ans ne présentant aucune anomalie clinique. Il est renouvelé tous les 2 ans.

**Où ?**

Dans un centre agréé comme l'Institut Sainte-Catherine dont le matériel est contrôlé par un organisme indépendant et dont le personnel (médecins et manipulateurs) a bénéficié d'une formation particulière. L'Institut Sainte-Catherine dispose de deux appareils de mammographie permettant la réalisation de clichés numériques suivis d'une interprétation sur écran dédié très haute résolution. Les clichés sont archivés pour faciliter la comparaison avec les futurs examens.

**Dépistage organisé :**

La mammographie est gratuite s'il s'agit d'un dépistage dans le cadre du programme du cancer du sein. Pour bénéficier de la gratuité de l'examen mammographie, vous devez nous délivrer, au moment de l'examen, la convocation de l'organisme de prise en charge.

Si une échographie de complément est jugée nécessaire par le radiologue au vu des premiers clichés, qu'il s'agisse du dépistage organisé ou individuel, vous devez régler cet examen qui sera remboursé ensuite.

Cette échographie ne nécessite pas de prescription de votre médecin.

**Dépistage individuel :**

L'examen est réglé par vos soins et est remboursé ensuite. Il n'y a pas de dépassement d'honoraires.



*Ce document a été créé par les professionnels du service d'imagerie.*

INSTITUT SAINTE CATHERINE  
250 CHEMIN DE BAIGNE-PIEDS CS 80005  
84918 AVIGNON CEDEX 9  
Tél. 04.90.27.61.61

Service Mammographie :  
04.90.27.62.95 / 04.90.27.60.08

QU'EST-CE QU'UNE MAMMOGRAPHIE ?

## QU'EST-CE QU'UNE MAMMOGRAPHIE ?

La mammographie est une exploration des seins utilisant les rayons X. Elle est réalisée sur un appareil spécifique, exclusivement destiné à cet examen.

## QUE RECHERCHE-T-ON ?



Le médecin recherche sur la mammographie des micro-calcifications, une opacité anormale ou des anomalies de l'architecture mammaire.

## CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Afin de préparer au mieux votre rendez-vous, pensez à apporter :

- vos anciens clichés pour que le radiologue puisse les comparer avec les nouveaux,
- votre ordonnance ou l'invitation reçue dans le cadre du dépistage,
- votre carte vitale.

**N'HESITEZ PAS A POSER TOUTES LES QUESTIONS QUI VOUS PREOCCUPENT A L'EQUIPE MEDICALE !**

## COMMENT SE DEROULE L'EXAMEN ?



Vous avez pris un ticket aux admissions et vous vous êtes fait enregistrer. Vous serez dirigée vers la salle d'attente. Le personnel soignant va vous prendre en charge.

### L'examen :

- Vous passez en cabine pour vous dévêtir le haut du corps (buste nu). *La robe n'est pas toujours le vêtement le mieux adapté...*
- L'examen est réalisé debout.
- L'examen comporte 2 ou 3 clichés sur chaque sein. La compression du sein est nécessaire pour améliorer la qualité des clichés, donc l'efficacité du diagnostic radiologique. La compression est un peu désagréable.
- Un examen clinique sera réalisé par le radiologue.
- Pour mieux orienter l'examen et le diagnostic, des questions sur vos antécédents médicaux vous seront posées.
- La durée de l'examen n'excède pas 30 min.

Votre examen peut être couplé à une échographie mammaire.

## QU'EST-CE QU'UNE ECHOGRAPHIE MAMMAIRE ?

Examen indolore, non irradiant, qui utilise les ultra-sons et qui permet d'explorer des seins trop denses et mal visualisés à la mammographie.

Méthode complémentaire, qui peut améliorer le taux de détection des lésions mammaires bénignes et malignes.

## QUAND LES RESULTATS SERONT-ILS DISPONIBLES ?

### Dépistage organisé :

Dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer du sein, un premier résultat vous est donné oralement par le radiologue :

- Les clichés sont considérés comme normaux par le radiologue, ils sont transmis pour une deuxième lecture au centre de dépistage. Ensuite, les clichés mammographies seront soit disponibles dans le service dans les 3 semaines qui suivent, soit envoyés à votre domicile (selon le centre de dépistage).
- Les clichés sont considérés d'emblée comme anormaux par le radiologue. Le radiologue vous expliquera la mise en place d'explorations complémentaires. Vos clichés ne seront pas envoyés au centre de dépistage pour une deuxième lecture. Le centre de dépistage sera informé de vos résultats et de votre suivi, dans le plus strict respect de confidentialité.

### Dépistage individuel :

Dans le cadre du dépistage individuel, les clichés vous sont donnés immédiatement. Le compte-rendu vous est envoyé.